

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23- 020902

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]  
Matricole : 12547

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : EL FOULANI Kabil  
Date de naissance : 09/02/1985  
Adresse : RES LES CHAMPS OU APPT B12 ENNASSIM  
CASABLANCA

Tél. : ..... Total des frais engagés : # 623,8 # Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
2903, AV 2 Mars Casablanca  
TEL : 05 22 52 02 63

Date de consultation : 11/11/2011

Nom et prénom du malade : EL FOULANI Zeyneb Age: 29 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Val

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : AS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 11/11/2011

Signature de l'adhérent[e] : H



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/23	C	1	250	LAHLOU AHMED PEDIATRE INP : 93088930 2 Mars Casablanca 23 52 62 63

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><del>Pharmacie AL INAS</del> Mme LARAI BI SOUALI NA Délégué En Pharmacie 921 923 Bd 2 Mars 761 0522 21</p>	<p>11.11 2023</p>	<p>373,80</p>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

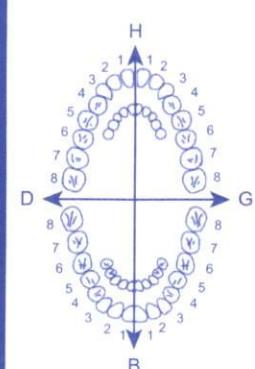
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Ahmed LAHLOU

## Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

32,60

طبيب إخصاصي سابق بالمستنقى الجامعي

استر اسيور غ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلفاز

11/11/2023

Casablanca, le ..... الدار البيضاء ، في

EL FOULANI ZEYNEB

19,00

Nurodol (1 flacon)

32,60 dose 12 kg x 3/j pendant 5j

Muxol (1 flacon)

2ff,00 1/2 cac matin et après midi pendant 5j

Pentaxim (1 boite)

• Coccidin pommade ( 1 tube )

45,20 2 x / jour pendant 7j

Mycoster (1 tube)

1 application x 2 / j pendant 15j

373,80



06.61.19.62.60 - المحمول : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83

903, Avenue 2 Mars, 1<sup>er</sup> étage Casablanca - Tél.: 05.22.52.62.6

INP 91088930

# Docteur Ahmed LAHLOU

Pédiatre

Ancien Chef de Clinique

du C.H.U de Strasbourg (FRANCE)

Pédiatrie Générale - Réanimation Néonatale

Echographie Pédiatrique



# الدكتور أحمد لحلو

لخُصْاصي في أمراض الأطفال والرضع

طبيب اختصاصي سابق بالمستشفى الجامعي

استرالسيور غ (فرنسا)

الإنعاش - الفحص بالتلفاز

11/11/2023

Casablanca, le ..... الدار البيضاء ، في

EL FOULANI ZEYNEB

Honoraires CS: 250 Dh

Dr. LAHLOU AHMED  
PEDIATRE  
INP : 91088930  
903, Av.2 Mars Casablanca  
TAI : 05.22.52.62.63

06.61.19.62.60 , شارع 2 مارس، الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - المحمول : 903 , Avenue 2 Mars, 1<sup>er</sup> étage Casablanca - Tél.: 05.22.52.62.63 / 05.22.52.70.83 - GSM : 06.61.19.62.60

INP 91088930